

Sustainability : le Cercle Montesquieu en première ligne

Le Cercle Montesquieu élève le débat exécutif et se positionne sur des sujets à forte valeur ajoutée pour les entreprises. Il annonce la création d'un programme de formation sur la sustainability, à destination des membres de l'association, qui a pour titre : « Entreprise responsable : de nouveaux défis stratégiques pour le directeur juridique ». Une initiative pensée et préparée par Maria Pernas, group general counsel de Capgemini, Sabine Le Gac, group general counsel d'EDF et Nolwenn Delaunay, group general counsel de TotalEnergies.

Pourquoi avoir conçu ce programme ?

Sabine Le Gac : Le rôle du directeur juridique a profondément évolué ces dernières années. Il ne lui revient plus seulement de piloter les contentieux, d'assurer la conformité des activités de l'entreprise et l'efficacité des contrats, mais d'anticiper les défis à venir des groupes dans un environnement mondial exigeant et en permanente transformation, au service de leur stratégie et pour sécuriser leur performance dans la durée. L'intégration des critères ESG, la gestion des risques climatiques, la finance durable, la gouvernance responsable sont autant d'enjeux qui imposent aux acteurs de maîtriser des concepts dépassant bien souvent le strict débat juridique. Ainsi, le directeur juridique doit jouer un rôle majeur, en soutien de la direction générale, du comex et du conseil d'administration de son entreprise, dans la construction de sa démarche de sustainability.

Maria Pernas : La sustainability est aujourd'hui un sujet stratégique majeur pour nos entreprises. Elle touche tous les secteurs et est dans l'agenda de chaque conseil d'administration pour 2025. L'ampleur des défis, la diversité des parties prenantes, la vitesse du changement réglementaire et la complexité technique des textes imposent une approche globale du sujet. Il appartient au directeur juridique de contribuer à porter les transformations nécessaires pour préserver l'avenir de notre planète et d'accompagner l'entreprise dans sa maîtrise des enjeux de cette transition. Il doit donc être formé. En tant que vice-présidente du Cercle en charge des sujets ESG, j'ai jugé opportun, avec Sabine et Nolwenn, de proposer un programme de formation aux membres de l'association leur permettant d'appréhender l'ensemble des enjeux de la durabilité.

Nolwenn Delaunay : Jusqu'à présent, nous n'avions pas identifié sur le marché de formation proposant une vision 360° de la sustainability pour les responsables juridiques. Nous avons donc mené à l'aide d'un petit groupe de collaborateurs de nos entreprises respectives un travail approfondi pour concevoir un parcours exécutif abordant tout autant les dimensions juridiques et réglementaires que techniques, stratégiques, IT ou financières de la durabilité. Nous ont rejoint dans le comité directeur de la formation Bertrand Cardi, du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier, et Rodolphe Durand, professeur à HEC Paris.

Quel est le contenu de ce programme ?

Maria Pernas : Nous avons souhaité des formations très pratiques car les directeurs juridiques des grandes entreprises qui sont membres de notre association sont déjà confrontés à l'application effective de la directive CSRD. Ils doivent désormais accompagner leurs organisations plus largement sur l'ensemble des sujets de durabilité pour les aider à concilier performance et transition durable et ainsi être au rendez-vous des attentes des investisseurs et des parties prenantes, mais également pour attirer les talents.



M. Pernas, N. Delaunay, S. Le Gac

Sabine Le Gac : Le programme se compose de sept modules obligatoires répartis sur cinq mois, incluant une journée de lancement en présentiel en janvier 2025 à la Maison de la Chimie, à Paris, sur le thème « stratégie d'entreprise et enjeux climatiques ». S'ensuivent deux formations par mois, de trois heures maximum chacune, au format hybride combinant des sessions en présentiel et en virtuel. Le programme, qui s'effectue en quatre mois, est volontairement resserré en donnant une vision 360° sur les enjeux majeurs, permettant de s'adapter aux besoins des professionnels qui ont déjà des agendas chargés.

Nolwenn Delaunay : Les modules couvriront un large champ et aborderont les enjeux relatifs à différents secteurs d'activité. Ainsi seront abordés des sujets techniques très importants tels que la gestion de l'eau, la protection de la biodiversité, la décarbonation des transports ou encore le green IT. Seront également analysés des enjeux juridiques majeurs comme la gouvernance, le devoir de vigilance et le contentieux de la durabilité. Le programme couvrira enfin les aspects de finance et de reporting, ainsi que les problématiques liées aux chaînes d'approvisionnement et à l'économie circulaire.

Qui se chargera de dispenser ces sessions de formation ?

Sabine Le Gac : Le programme débutera par une matinée dédiée aux enjeux stratégiques de la sustainability animée par des personnalités reconnues et seniors de nos organisations : Dr James Robey, responsable mondial du développement durable chez Capgemini, Aurélien Hamelle, directeur général strategy & sustainability de TotalEnergies et Carine de Boissezon, chief impact officer chez EDF. Les sessions seront par la suite notamment animées par des professionnels issus du monde académique, comme Sophie Schiller, professeure agrégée de droit privé à Paris-Dauphine mais également par des experts techniques issus de nos organisations ou d'autres entreprises. Nous allons également bénéficier des analyses de différents associés du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier.

Maria Pernas : En proposant cette formation inédite et structurée, le Cercle Montesquieu témoigne ainsi de sa volonté d'élever le débat juridique. Les directeurs juridiques sont des éléments essentiels de la gouvernance des entreprises. Ils participent aux débats stratégiques et font partie des garants de la volonté des organisations de s'engager dans la transition énergétique, pour préserver l'avenir de notre planète. ■

Ondine Delaunay

Précision :

La formation est limitée à 30 participants. Pour plus d'informations : <https://www.cercle-montesquieu.fr/news/programme-executif-sustainability-du-cercle-montesquieu-904>

À noter

Le Cercle Montesquieu a par ailleurs noué un partenariat avec Sciences Po Executive Education pour proposer un certificat décideurs juridiques sur les thèmes de la gouvernance, de la stratégie et du leadership. D'une durée de 10 jours, ce certificat s'adresse aux professionnels du droit désireux d'affirmer l'influence de leur compétence professionnelle et individuelle dans la conduite des changements et contribuer activement à la transformation de leur métier. Informations sur www.sciencepo.fr/executive-education